



PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale 2024-2025 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Assemblée générale #3 – séance ordinaire – session d'automne 2024
24 septembre 2024 à 16h00
Centre judiciaire Jean Melanson (A9-130)

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Thomas Le Breton-Paquin constate le quorum et déclare l'ouverture de l'Assemblée générale à 16h19.

2. Désignation du praesidium

Il est proposé d'élire Saïd Kassabie à l'animation et Lili-Mei Gagnon-Vézina à la prise de note.

Proposé par Thomas Le Breton-Paquin
Appuyé par Jean Christophe St-Germain.

AU

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 24 septembre 2024

Il est proposé d'ajouter le point 6 (Ratification des résolutions adoptées au CA du dimanche 22 septembre 2024), 6.1 (Résolution concernant les cotisations étudiantes), 6.2. (Résolution concernant le fond des réfugié·es) et 8.16.2 (Membre (1))

Il est proposé d'ajouter le point 5 (Création du comité bien-être) Il est proposé de changer le point 8.3.1 "membre (1)" à "membre (2)" Il est proposé de 8.22 pour le point 8.4.

Il est proposé d'adopter l'ODJ tel quel modifié.

Proposé par Frédérique Savard
Appuyé par Juliette Freitas-Bourassa

AU

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 septembre 2024 II

est proposé d'adopter le PV du 17 septembre 2024 tel quel.

Proposé par Jean Christophe St-Germain

Appuyé par Sidney Ricard

AU

5. Création du comité bien-être

Émile Bellerose-Simard présente le nouveau comité. On explique pourquoi le comité est nécessaire.

2 personnes sont déjà intéressées par le projet.

Il est proposé de modifier les règlements généraux.

Proposé par Émile Bellerose-Simard

Appuyé par Jean-Christophe St-Germain

On demande ce que veut dire une modification des règlements généraux concernant la gestion des immeubles.

AU

6. Ratification des résolutions adoptées au CA du dimanche 22 septembre

2024 6.1. Résolution concernant les cotisations étudiantes Dounya El

Jabiri présente le point.

On demande la raison de l'augmentation de la cotisation.

Attendu que la cotisation étudiante de base a été établi à 23,52\$ par session en mai 2018;

Attendu que celle-ci soit augmentée selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) session par session suivant ce calcul : (montant initial de la cotisation x nouvel IPC) / IPC au moment de la cotisation initiale = cotisation indexée ;

Attendu que le montant indexé de la cotisation étudiante, pour la session d'Automne 2024, est de 28,78\$;

Attendu que les prix de toutes activités sont en flagrantes augmentation et que l'AGED a de plus en plus de difficultés à accumuler des fonds;

Il est proposé qu'il soit résolu que la cotisation étudiante de base augmente à 35\$ dès la session d'hiver 2025 (1er janvier 2025).

Qu'il soit résolu que cette cotisation sera ajustée selon l'IPC session par session, suivant le même calcul qu'actuellement.

Proposé par Dounya El Jabiri
Appuyé par Frédérique Savard

AU

6.2. Résolution concernant le fond des réfugié·es

Le point est présenté par Émile Perreault

Le fond sera modifié ainsi que ces critères d'admissibilité.

ATTENDU QUE le Comité d'accueil d'une personne réfugiée a été constitué dans le but d'attribuer une bourse à un réfugié étudiant à la faculté de droit, afin de l'aider à financer ses études;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 10.1 des règlements généraux, les personnes membres de l'AGED cotisent un montant de 3,50\$ par trimestre au bénéfice du Fond des réfugié.es jusqu'à concurrence de 25 000\$;

ATTENDU QUE, le Comité d'accueil, présidé par la vice-présidence du Conseil exécutif, n'a pas attribué de bourse à un réfugié depuis sa création en 2019 et que l'argent accumulé dans le Fonds des réfugié.es demeure inutilisé pour financer des projets ou des initiatives directement liés aux besoins des étudiants réfugiés;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de l'AGED d'utiliser ses fonds de manière plus efficiente et stratégique afin de financer des activités et des initiatives qui bénéficient à l'ensemble de la communauté étudiante, plutôt que de laisser ces fonds inutilisés ou mal alloués ;

ATTENDU QUE toutes les personnes administratrices de l'AGED ont consenti à la présente résolution;

IL EST RÉSOLU QUE le fond actuel soit utilisé pour le projet de rénovation de l'Endroit ;

IL EST RÉSOLU QUE les cotisations de l'art. 10.1 des règlements généraux soient maintenues ;

IL EST RÉSOLU QUE la commission de révision des règlements généraux, avec l'aide de Clémence Lamer et Émile Bellerose-Simard, modifient les articles 10.1, 84.18 et l'Annexe K des règlements généraux afin d'inclure l'idée de fond d'infrastructure et de modifier les critères d'admissibilité.

Proposé par Émile Perreault
Appuyé par Frédérique Savard

Jasmine Zouit se demande ce qu'on veut dire en modifiant les critères d'admissibilité. Elle se dit que ce n'est peut-être pas pertinent de changer les critères considérant la situation politique du monde.

Émile Bellerose Simard : Le but est d'adapter les critères d'admissibilité et non de les

rendre plus difficilement accessibles.

Frédérique Savard : La faculté s'attend à un don, ainsi la démarche permettrait de ne pas retirer de fonds des autres comités.

Jean Christophe St-Germain : S'il n'y a pas de personne réfugiée qui vient, alors le budget ne sera pas utilisé et les comités sont déjà accotés au niveau monétaire.

La question est demandée préalable

Proposé par James-William Caron

Appuyé par Jean Christophe St-Germain

Adopté à majorité

Chloé Morin demande le vote

Adopté à majorité.

7. Présentation du budget de l'année financière 2024-2025 (Annexe A)

Émile Perreault présente le point. Aucune modification ne peut être apportée, car est déjà adoptée en CA.

Léa-Catherine Brunet demande pourquoi le chalet du CE peut utiliser l'argent de l'AGED.

James-William Caron fait un commentaire sur l'utilité du chalet du CE.

Jean Christophe St-Germain fait un commentaire sur l'utilité du chalet du CE.

8. Élections et ratifications

8.1. Conseil d'administration

8.1.1. Personne inscrites en deuxième année au baccalauréat en droit pour un mandat allant de la session d'automne 2024 à la session d'hiver 2025 (1)

3 candidatures sont présentées: Sidney Picard, Xavier Pépin et Victor Riendeau

Le vote secret est demandé.

Il est proposé d'avoir 1 min par candidature ou 1min30 pour une candidature conjointe, 2 questions et un seul appui par candidature.

Proposé par Frédérique Savard

Appuyé par Jean-Christophe St-Germain

Amendement

À modifier pour 2min de discours par candidat.

Proposé par Frédérique Wallis

Appuyé par Jacob Tanguay

Dounya El Jabiri souligne que cela doublerait le temps de l'AG.

Sous-amendement

À modifier pour 1min30.

Proposé par Juliette Freitas-Bourassa

Appuyé par Jean-Christophe St-Germain

AU

Amendement amendé

À modifier pour 1min30 de discours par candidat.

AU

Proposition amendée

Il est proposé d'avoir 1 min 30 par candidature ou 1min30 pour une candidature conjointe, 2 questions et un seul appui par candidature.

AU

Chaque candidat·e se présente.

Jean-Christophe St-Germain demande s'il y a de conflit d'intérêt comment chaque candidat·e fera pour prendre une décision.

Chaque candidat·e répond.

Jean-Christophe St-Germain en ce moment plusieurs dossiers sont ouverts, quand vous allez avoir des décisions à prendre, et que cela sera des sujets sensibles, comment allez-vous raisonner pour donner votre opinion et comment trancher en faveur de l'AGED.

Chaque candidat·e répond.

Les candidat·es sortent de la salle.

Yuri Tannous invite les personnes présentes à voter pour Victor Riendeau.

Victor est élu à la majorité.

8.2. Commission de révision des règlements généraux

Juliette Freitas-Bourassa présente le poste à la salle.

8.2.1. Membre de première année (1)

Bochera Ould-Chikh se présente

Bochera Ould-Chikh est élue par acclamation.

8.2.2. Membres (2)

Sidney Ricard se présente

Sidney Ricard est élu par acclamation.

8.3. Conseil des membres de la FEUS

8.3.1. Membre (2)

Une présentation est faite du poste en élection par Clémence Lamer

Xavier Pépin se présente

Sidney Ricard se présente

Xavier Pépin et Sidney Ricard sont élus par acclamation.

8.4. Comité du droit de la Propriété intellectuelle

8.4.1. Responsable aux premières années (1)

Arnaud Favreau se présente.

Arnaud Favreau est élu par acclamation.

8.5. Comité Accès à la justice

8.5.1. Responsable aux premières années (1)

Jasmine Zouit présente le poste en élection.

Sneha Patel se présente.

Sneha Patel est élue par acclamation.

8.6. Association des Étudiants Noirs en Droit (A.E.N.D.) Laurie

Dumervil présente les postes en élection et le comité.

8.6.1. Responsable aux premières années (1)

Rodmya Jean-Baptiste se présente.

Rodmya Jean-Baptiste est élue par acclamation.

8.6.2. Membre (1)

Élodie Danger est proposée.

Élodie Danger est élue par acclamation

8.6.3. Responsable aux événements (1)

Mise en dépôt.

Il est proposé de retirer la présentation des comités lors de la présentation des poste en élection.

Proposé par Caleb Bouchard
Appuyé par Clémence Lamer

James-William Caron souligne que la présentation des comités est bénéfique à l'assemblée.

Jean-Christophe St-Germain explique que présenter les activités des comités permet à toutes de s'informer.

Émile Bellerose-Simard invite les personnes présentes d'appuyer la proposition.

James-William Caron souligne que vouloir trop sauver de temps risque de ne pas aider l'association non plus, car cela apporte plus d'erreur.

Henri Curry cela peut aider au vote, car cela peut inciter certaines personnes à choisir quel comité ceux-ci irait.

Le vote est demandé.

Adopté à majorité

Il est proposé de revoir la dernière proposition.

Proposé par Yuri Tannous
Appuyé par Émile Bellerose-Simard

James-William rappelle qu'il est important de prendre le temps d'écouter et de ne pas essayer d'avancer trop vite.

Demande de vote
Adopté à majorité

Amendement
S'il n'y a pas de candidature, qu'il y est une présentation

Proposé par Jean-Christophe St-Germain
Appuyé par Thomas Le Breton-Paquin

AU

Proposition amendée

AU

8.7. Comité des Arts

8.7.1. Responsable aux premières années (1)

Raphaëlle Latraverse se présente.

Raphaëlle Latraverse est élue par acclamation.

8.8. Comité du droit Autochtone

8.8.1. Responsable aux premières années (1)

Charlotte Blouin présente le comité, considérant qu'il n'y a pas eu de candidature déposée.

Florence Raymond se présente.

Florence Raymond est élue par acclamation.

8.9. Comité Casino

8.9.1. Responsable aux premières années (1)

Audrey Patoine se présente.

Audrey Patoine est élue par acclamation.

8.9.2. Trésorerie

Félix-Antoine Hubert se présente.

Félix-Antoine Hubert est élu par acclamation.

8.10. Comité de Droit des Affaires et Investissements

8.10.1. Responsable aux premières années (1)

Jean-Simon Houle (A) et Thierry Farge (H) se présentent.

Salomé Grenard se présente.

Sophie Pellerin se présente.

Margaux Lacoste se présente.

Chaque candidat-e se présente à la salle.

Léa-Catherine Brunet demande comment établir les priorités durant une semaine chargée.

Chaque candidat·e répond à la question.

Quel autre comité voulez-vous collaborer durant l'année?
Chaque candidat·e répond à la question.

Les candidat·es sortent de la salle.

Raphaël Gariépy incite les personnes dans la salle à voter pour Jean-Simon Houle et Thierry Farge.

Xavier Pépin incite les personnes dans la salle à voter pour Margaux Lacoste.

Salomé Grenard est élue à majorité.

8.11. Comité Common Law

8.11.1. Responsable aux premières années (1)

Sarah-Jeanne Tanguay se présente.
Frédéric Larochelle se présente.

Chaque candidat·e se présente.

Les candidat·es sortent de la salle.

Julien Boulianne invite les personnes dans la salle à voter pour Frédéric.

Frédéric Larochelle est élu à la majorité.

8.12. Communication et Mobilisation

8.12.1. Photographe de première année (1)

Jacob Tanguay se présente.

Jacob Tanguay est élu par acclamation.

8.13. Comité d'accueil d'une personne réfugiée

8.13.1. Ratification de la nomination de trois personnes membres (3)

Jean-Christophe St-Germain présente le comité et les postes en élection.

Point d'information: À quoi servirait le poste ?
Dounya El Jabiri répond.

Mise en dépôt.

8.14. Comité du droit Constitutionnel et Politique

8.14.1. Responsable aux premières années (1)

Simon Beaudoin se présente.
Simon Beaudoin est élu par acclamation.

8.15. Comité de la Coupe Face à Face

8.15.1. Responsable aux premières années (1)

Juliette Freitas-Bourassa présente le comité, car il n'y a pas eu de candidature.

Jean-Simon Houle se présente.

Jean-Simon Houle est élu par acclamation.

8.16. Comité du droit Criminel et Pénal

8.16.1. Personne représentante de la maîtrise en pratique du droit criminel et pénal (1)

Mise en dépôt.

8.16.2. Responsable aux premières années (1)

Céline Bouffassa se présente
Liam Wineur-Lebreux se présente
Éli Durochelle se présente
Steven Richard-Beaulieu se présente
Raphaëlle Savignac se présente

Chaque candidat·e se présente.

Maude Déziel demande dans quelle optique les candidat·es se dirigent, soit avocat ou procureur.

Les candidat·es répondent à la question.

Maude Déziel se demande quel enjeu d'actualité les tient à cœur.

Les candidat·es répondent à la question.

Les candidat·es quittent la salle.

Jérôme Leclair invite les personnes dans la salle à voter pour Steven.
Margaux Lacoste invite la salle à voter pour Raphaëlle.

Raphaëlle Sabignac est élue à majorité.

Il est proposé de prendre une pause de 25 minutes.

Proposé par Juliette Freitas-Bourassa

Appuyé par Sidney Ricard

AU

Retour à 19h44.

8.17. Comité Diversité

8.17.1. Responsable aux premières années (1)

Mia Fréchette présente le comité et les postes en élections, car aucune candidature n'a été déposée.

Mise en dépôt.

8.17.2. Membre (1)

Mise en dépôt

8.18. Comité Droit de la famille et de la jeunesse

8.18.1. Responsable aux premières années (1)

Céline Bouffassa se présente.

Céline Bouffassa est élue par acclamation.

8.19. Comité Droit Vert l'Avenir

8.19.1. Responsable aux premières années (1)

Henry Curry se présente.

Henry Curry est élu par acclamation.

8.19.2. Membre (2)

Audrey-Anne Leblond est proposé par Maude Déziel.

Audrey-Anne Leblond est élue par acclamation.

8.20. Comité Féministe

8.20.1. Responsable aux premières années (1)

Lili-Pier Lapointe se présente.

Lili-Pier Lapointe est élue par acclamation.

8.21. Comité Fiscal

8.21.1. Responsable aux premières années (1)

Charles Noël (A) et Raphaëlle Beaudoin (H) se présentent.

Marianne Lépine se présente.

Arnaud Favreau se présente.

Les candidat·es se présentent.

Élise Rangel demande ce que les candidat·es pourraient apporter au comité de nouveau.

Les candidat·es répondent à la question.

Léa Chicoine-Diaz demande s'ils peuvent expliquer le prochain événement et ce qui pourrait être mis en place par les candidat·es s'ils sont élu·es.

Les candidat·es répondent à la question.

Les candidat·es sortent de la salle

Julien Boulianne invite la salle à voter pour Charles Noël et Raphaëlle Beaudoin.

Karianne Saint-Claire invite la salle à voter pour Marianne Lépine.

Samuel Cartier invite la salle à voter pour Arnaud Favreau.

Marianne Lépine est élue à majorité.

8.21.2. Membre (1)

Vincent Larose est proposé par Juliette Freitas-Bourassa Arnaud Favreau se présente.

Charles Noël (A) et Raphaëlle Beaudoin (H) se présentent.

Les personnes candidates se présentent.

Alexandre Robert demande aux candidat·es leur stratégie concrète pour attirer les personnes qui ne voudraient pas venir aux activités.

Les candidat·es répondent à la question.

Les candidat·es quittent la salle.

Juliette Freitas-Bourassa invite la salle à voter pour Vincent Larose
Émile Bellerose-Simard invite la salle à voter pour Charles Noel et Raphaëlle
Beaudoin.

Charles Noël et Raphaëlle Beaudoin sont élu·es à majorité.

8.22. Comité des PRD

8.22.1. Responsable aux premières années (1)

Liam Wineur-Lebreux (H) et Thierry Farge (A) se présentent.

Thierry Farge et Liam Wineur-Lebreux sont élus par acclamation.

8.22.2. Personne représentante de la maîtrise en PRD (1)

Mise en dépôt.

8.23. Comité du Droit Notarial

8.23.1. Responsable aux premières années (1)

Emma Owens se présente.

Emma Owens est élue par acclamation.

8.23.2. Personne représentante de la Maîtrise en droit notarial (1)

Mise en dépôt.

8.24. Comité du Droit de la Santé

8.24.1. Responsable aux premières années (1)

Bochera Ould-Chikh se présente

Léanne Hamel se présente

Jade Gagnon se présente

Les candidat·es se présentent.

Émile Perreault demande s'ils ont des idées d'activités ou de conférences.

Les candidat·es répondent à la question.

Clémence Lamer demande comment les candidat·es compte gérer votre
temps entre les études et le comité?

Les candidat·es répondent à la question.

Les candidat·es quittent la salle.

Rime Ouifki invite la salle à voter pour Bochera Ould-Chikh.

Naya Fortin invite à voter pour Jade Gagnon.
Jade Gagnon est élue à majorité.

8.24.2. Personne représentante de la maîtrise en droit et politique de la santé (1)

Mise en dépôt.

8.25. Comité du Show d'la fac et Défilé de mode

8.25.1. Responsable aux premières années (1)

Zoé Jubinville présente le comité, car aucune candidature n'a été déposée.

Élie Dumouchelle se présente.

Élie Dumouchelle est élue par acclamation.

8.26. Comité Sim'ONU

8.26.1. Responsable aux premières années (1)

Raphaël Gariépy se présente.

June Shin se présente.

Les candidat·es se présentent.

Émilie Sylvestre demande aux candidat·es comment iels vont rester organisés.

Les candidat·es répondent à la question.

demande aux candidat·es comment iels seront prêt·es à aider un·e collègue sans compromettre leur discours.

Les candidat·es quittent la salle.

Raphael Gariépy est élu à majorité.

8.26.2. Responsable au financement (1)

Érika Banninger-Dugas se présente.

Érika Banninger-Dugas est élue par acclamation.

8.27. Comité du droit du Sport et des Loisirs

8.27.1. Responsable aux premières années (1)

Jérôme Leclair (A) et Édouard Côté (H) se présentent.

Sophie Pellerin se présente.

Julien Boulianne se présente.

Les candidat-es se présentent.

James-William Caron demande aux candidat-es comment iels pourront attirer l'attention des autres personnes étudiantes et les inviter aux événements.

Les candidat-es répondent à la question.

Juliette Freitas-Bourassa demande aux candidat-es quelle est leur vision du comité.

Les candidat-es répondent à la question.

Les candidat-es quittent la salle.

Steven Charbonneau invite la salle à voter pour Jérôme Leclair et Édouard Côté.

Louis Beauvillier invite la salle à voter pour Julien Boulianne.

Julien Boulianne est élu à majorité.

8.27.2. Responsable aux affaires professionnelles (1)

Jérôme Leclair (A) et Édouard Côté (H) se présentent.

Jérôme Leclair et Édouard Côté sont élus par acclamation.

8.28. Comité du Droit du travail

8.28.1. Responsable aux premières années (1)

Bochera Ould-Chikh se présente.

Jacob Tanguay se présente.

Les candidat-es se présentent à la salle.

Julien Bourdeau demande ce que les candidat-es pourraient offrir au comité.

Les candidat-es répondent à la question

Les candidat-es quittent la salle.

Bochera Ould-Chikh est élue à majorité.

8.28.2. Membre (1)

Jacob Tanguay se présente.

Jacob Tanguay est élu par acclamation.

8.29. Poste représentant·e de programme de cheminement général.

Samuel Cartier se présente.

Samuel Cartier est élu par acclamation.

8.30. Comité Boutique de la Fac

8.30.1. Responsable aux premières années (1)

Frédérique Savard présente le comité et le poste en élection, car aucune candidature n'a été posée.

Steven Charbonneau se présente.

Steven Charbonneau est élu par acclamation.

9. Varia

Jean-Christophe St-Germain remercie le praesidium ainsi que le CE pour leur travail.

James-William Caron invite la salle à la Cage aux Sports le lendemain.

Frédérique Savard invite la salle à aller sur le site du CDP.

Émile Bellerose-Simard remercie toute la salle d'avoir été présente et de ramasser la salle.

Marguerite Tremblay fait un tirage.

10. Fermeture de l'Assemblée générale

Constatant l'écoulement des points, la rencontre est levée à 21:14.

Signature : _____ Date: _____
Frédérique Wallis - Responsable aux premières années

ANNEXE A

AVEC NOUVELLE COTISATION

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDG ÉTÉ	
DÉPENSES ADMINISTRATIVES		
Assurance AGED	-\$2 500,0 0	
Bourses AGED	-\$1 500,0 0	
Frais bancaires	-\$100,00	
Frais d'honoraires	-\$4 300,0 0	
Total dépenses administratives	-\$8 400,0 0	
DÉPENSES CONSEIL EXÉCUTIF		
Café AGED	-\$10 000,0 0	
Canva	-\$239,88	
Chalet du CE	-\$1 500,0 0	
Collations/Brunch des examens	-\$3 900,0 0	
Environnement et condition étudiante	-\$500,00	
Fond d'initiative	-\$3 000,0 0	
Gala AGED	-\$2 750,0 0	
I rule the Sherbrooke	-\$3 700,0 0	

Sage	-\$469,08	
Sports et activités sociales	-\$500,00	
Tournoi de golf	\$0,00	
Vêtements de CE		
Vin et fromage	-\$6 000,00	
Total dépenses CE	-\$32 558,96	
COMITÉS		
AEND	-\$950,00	
Avocats sans frontière (ASF)	\$0,00	
CDAI	\$0,00	

CDPIT	-\$300,00	
CIA	-\$7 000,00	
Comité accès à la Justice	-\$500,00	
Comité boutique de la Fac	-\$36,00	
Comité casino	\$0,00	
Comité Common Law	-\$660,00	
Comité Coupe Face à Face	\$0,00	
Comité Défliné x Show d'la Fac	\$0,00	
Comité des arts	-\$300,00	
Comité des finissants	-\$25 000,00	
Comité diversité	-\$100,00	
Comité droit autochtone	-\$60,00	

Comité droit constitutionnel	-\$400,00	
Comité droit criminel et pénal	-\$200,00	
Comité droit de la santé	-\$200,00	
Comité droit du sport	-\$800,00	
Comité droit du travail	\$0,00	
Comité droit fiscal	\$0,00	
Comité droit notarial	-\$425,00	
Comité droit vert l'avenir	-\$300,00	
Comité famille et jeunesse	-\$425,00	
Comité féministe	-\$410,00	
Comité Law Games	-\$7 000,00	
Comité mobilisation et communication	-\$745,00	
Comité PRD	-\$300,00	
Comité promo	-\$3 380,00	
Comité SimONU	-\$5 200,00	

FEDQ	-\$2 500,00	
Obiter	-\$272,00	
PBSC	-\$500,00	
Total comité	-\$57 963,00	
TOTAL DÉPENSES	-\$98 921,96	-\$124 921,96
FOND DÉPENSES EN COURS D'ANNÉE	-\$26 000,00	
COTISATIONS ÉTUDIANTES	\$61 215,9	\$126 393,7

	8	9
COMMANDITES AGED	\$34 400,00	
FOND DÉBUT DE MANDAT	\$30 777,81	
TOTAL		\$1 471,83

SANS NOUVELLE COTISATION

POSTE BUDGÉTAIRE	BUDG ÉTÉ	
DÉPENSES ADMINISTRATIVES		
Assurance AGED	-\$2 500,00	
Bourses AGED	-\$1 500,00	
Frais bancaires	-\$100,00	
Frais d'honoraires	-\$4 300,00	
Total dépenses administratives	-\$8 400,00	
DÉPENSES CONSEIL EXÉCUTIF		
Café AGED	-\$10 000,00	
Canva	-\$239,88	
Chalet du CE	-\$1 500,00	

Collations/Brunch des examens	-\$3 900,00	
Environnement et conditions étudiantes	-\$500,00	
Fond d'initiative	-\$3 000,00	
Gala AGED	-\$2 750,00	
I rule the Sherbrooke	-\$3 700,00	

Sage	-\$469,08	
Sports et activités sociales	-\$500,00	
Tournoi de golf	\$0,00	
Vêtements de CE		
Vin et fromage	-\$6 000,00	
Total dépenses CE	-\$32 558,96	
COMITÉS		
AEND	-\$950,00	
Avocats sans frontière (ASF)	\$0,00	
CDAI	\$0,00	
CDPIT	-\$300,00	
CIA	-\$7 000,00	
Comité accès à la Justice	-\$500,00	
Comité boutique de la Fac	-\$36,00	
Comité casino	\$0,00	
Comité Common Law	-\$660,00	
Comité Coupe Face à Face	\$0,00	
Comité Déflié x Show d'la Fac	\$0,00	
Comité des arts	-\$300,00	
Comité des finissants	-\$25 000,00	
Comité diversité	-\$100,00	

Comité droit autochtone	-\$60,00	
-------------------------	----------	--

Comité droit constitutionnel	-\$400,00	
Comité droit criminel et pénal	-\$200,00	
Comité droit de la santé	-\$200,00	
Comité droit du sport	-\$800,00	
Comité droit du travail	\$0,00	
Comité droit fiscal	\$0,00	
Comité droit notarial	-\$425,00	
Comité droit vert l'avenir	-\$300,00	
Comité famille et jeunesse	-\$425,00	
Comité féministe	-\$410,00	
Comité Law Games	-\$7 000,00	
Comité mobilisation et communication	-\$745,00	
Comité PRD	-\$300,00	
Comité promo	-\$3 380,00	
Comité SimONU	-\$5 200,00	
FEDQ	-\$2 500,00	
Obiter	-\$272,00	
PBSC	-\$500,00	
Total comité	-\$57 963,00	
TOTAL DÉPENSES	-\$98 921,96	-\$124 921,96
FOND DÉPENSES EN COURS D'ANNÉE	-\$26 000,00	
COTISATIONS ÉTUDIANTES	\$56 281,92	\$121 459,73

COMMANDITES AGED	\$34 400,0 0	
FOND DÉBUT DE MANDAT	\$30 777,8 1	
TOTAL		-\$3 462,23

Signature : Frédérique Wallis Date: 2 mars 2025

Frédérique Wallis - Responsable aux premières années